

## Prémisses (extrait de la présentation) À COMPLÉTER

- Au cours des dernières années, toutes les écoles de Saint-Laurent ont été agrandies;
- La reconfiguration des bassins a été basée sur :
  - Prévission du MELS au préscolaire 5 ans et au primaire;
  - Capacité d'accueil des écoles actuelles et futures;
  - ...
  - ...

## Période de questions du public

- Q : Est-ce que les écoles se concertent pour faire les recommandations?
- R : Non
  
- Q : S'il y a encore de la surpopulation dans les autres écoles est-il possible de penser que les bassins puissent encore évoluer.
- R : L'objectif de la rencontre est justement de produire des avis de modification afin d'influencer ultérieurement le processus
  
- Q : Comment ont été calculées les dimensions de l'école future. Comment a-t-on mesuré les besoins?
- R : C'est le MELS qui a procédé. Les futures portes du secteur Challenger n'ont pas été considérées dans le Bassin de Saint-Laurent Ouest
  
- Q : Selon votre présentation, doit-on comprendre qu'à terme, toutes les écoles dépasseront la capacité totale, sauf EdM?
- R : c'est ce qu'indiquent les tableaux présentés par la CSMB
  
- Q : Qu'est qu'une résolution ?
- R : C'est une position que prend le CÉ et qui est ensuite envoyée à la CSMB. L'objectif du CÉ est de produire une résolution qui représente le plus fidèlement possible la position des parents.
  
- Q : Est-ce qu'il faut être tous du même avis?
- R : Non c'est au CÉ de prendre toutes les opinions afin de formuler une résolution qui représentent le plus fidèlement possible l'opinion de la majorité;
  
- Q : J'ai l'impression que la décision est déjà prise qu'on ne peut plus influencer. Jusqu'à quel point peut-on réellement influencer le processus?
- R : La proposition de la CSMB est une prémisses de base. Vos avis sont pris en compte justement pour permettre d'influencer la décision finale. C'est au CÉ de faire une recommandation basée sur vos commentaires.

- Q : Quel sera la vocation future de EdM, l'école aura-t-elle une vocation particulière?
- R : C'est au CÉ de l'école à déterminer cela dans les prochains mois.
  
- Q : Si un enfant de 5e et 6e année reste à EdM, suite à une demande de dérogation la fratrie sera-t-elle considérée pour le futur?
- R : Oui
  
- Q : Quels sont les critères de la CSMB pour déterminer qui ira à la nouvelle école et qui ira à EdM?
- R :
  1. Distance de marche 1,6 km (réponse des parents qui étaient présents à la soirée du 20 janvier 2015)
  2. Aspects mathématiques (augmentation démographique, voir présentation PPT)
  3. Ceux qui sont en 5e et 6e années, sont invités à aller à la nouvelle école, mais pourront terminer leur primaire à EdM suite à une demande de dérogation (sans transport).
  4. Les enfants plus jeunes que la 5e année : n'auront pas le choix, ils iront à la nouvelle école. (à moins de faire une demande de choix d'école)
  
- Q : Pourquoi le nouveau Saint-Laurent a été attaché à nouvelle école alors qu'il aurait été plus logique que le secteur à l'est d'Alexis Nihon le soit? (Argument lié à la distance de marche vs GPS).

#### **Avis**

- Retirer le secteur Bombardier de la carte (en rose);
- Raffiner les projections des fréquentations potentielles basées sur l'immigration et les nouvelles constructions;
- Le quartier Bois-Franc est spécial et tissé serré. Il y a une vie communautaire. L'école EdM contribue aussi à tisser les liens de la communauté. Il faut garder tous les enfants qui habitent Bois-Franc dans la même école.
- Envoyer les enfants de la maternelle à 3e année dans une école et ceux de la 4e année à la 6e année dans une autre école.
- Envoyer les 175 élèves du secteur Cardinal-Léger vers EdM;
- Il serait souhaitable qu'on considère l'impact du trafic sur Marcel-Laurent et Henri-Bourassa dans les déplacements automobiles des parents;
- Un brigadier est prévu à l'intersection Cavendish et Ernest-Hemingway. Il faudrait prévoir d'autres brigadiers situés aux intersections les plus achalandées;
- 100% des enfants de Bois-Franc dans la même école à EdM.
- Les 195 enfants du secteur nouveau Saint-Laurent incluant tous ceux de BF à la même école.

- Distance de marche pour distance de marche. Pourquoi séparer en deux les enfants de Bois-Franc et ne pas envoyer les enfants du nouveau Saint-Laurent Ouest à EdM?
- Les parents des 175 enfants du secteur Cardinal-Léger se déplacent pour la plupart en transport en commun et il n'y a pas de liaison directe pour se rendre à EdM. Ceux-ci doivent pour la plupart, et malgré eux, faire le choix de ne pas envoyer leurs enfants au service de garde d'EdM ou encore aux activités parascolaires. En vue d'assurer la présence d'une grande diversité à la future école, il faudrait considérer accueillir les 175 élèves de ce secteur à la nouvelle école.

**Questions d'éclaircissement :**

- Clarifier la méthode de calcul du 1,6 km. Selon l'analyse de certains parents, cela soulève plusieurs questions;
- Refaire la carte pour enlever ce qui n'est pas pertinent. (retirer le secteur industriel Bombardier et le quartier industriel à l'ouest de Thiemens St-Laurent);
- Quel est le rationnel derrière l'envoi des 175 enfants du secteur au sud de Thiemens (qui sont présentement) à Cardinal Léger) à SLO?